



Commission Technique et sécurité

Rapport d'activité 2023

Animation du réseau des Animateurs Sécurité (AS)

Projet majeur de la CTS. En 2023, 228 AS (contre 198 AS à date en 2022, +15%).

Différents dispositifs d'animation de la communauté ont été poursuivis en 2023 :

- organisation et animation du RASAS (cf ci-dessous) intégré au congrès de la FFVL ;
- le « Live des AS » (cf ci-dessous) ;
- animation au fil de l'eau de la communauté via mailing-list et discord.

Saison 3 du « Live des AS » (Animateurs Sécurité)

Projet initié début 2021. Dédié aux animateurs sécu qui ont un accès privilégié, mais ouvert à tous. 1 heure de live, 1 interview longue (40 min) et 6 rubriques récurrentes : l'AS du mois, le REX du mois, le chiffre du mois, l'actu du réseau des AS, la veille sécu du web, le coin du matos sécu. 9 lives en 2023.

Thèmes et invités :

SAISON 3		
21	Conception et homologation sellette	Alain Zoller, Max Jeanpierre
22	Voler avec son cerveau	Delphine Pille, Eric Mauvière
23	Grand témoin : Manu Bonte et Tom Bourdeau	Manu Bonte, Tom Bourdeau
24	Special competition	Julien Garcia, Eric Pusiol
25	Changement climatique et vol libre	Hubert Aupetit et Laurent Valbert, Gilles Misslin
26	Apprendre sur internet?	Jerome Canaud et Baptiste Leroy (Air Montagne)
27	3 innovations pédagogiques	Rody GUYOT, Julien MILLOT et Guillaume KHOO
28	La peur	Gérard Guerrier et Laurence Bros
29	La pratique jeune	Christophe Lafon et Françoise Lérique

Chaque live totalise en moyenne 1 000 à 2 500 vues sur YouTube (très variable selon le thème). À cela s'ajoute les téléchargements des podcasts audio (en moyenne 200/live).

Rassemblement annuel des animateurs sécurité (RASAS) lors du congrès FFVL

18 novembre, Lyon. 25 animateurs sécu réunis. 4 ateliers proposés : l'art du débriefing, le collectif en vol libre, les réformes sécu prioritaires et l'« auberge espagnole » (= atelier de partage de bonnes pratiques). 1 table ronde (tracking en vol libre).

Les évaluations des participants sont très positives ce qui nous encourage à pérenniser le RASAS.

L'intégration au congrès a permis une meilleure visibilité du réseau pour la communauté fédérale. La porosité RASAS/RASMO s'est concrétisée par la présence de moniteurs venus participer à des ateliers du RASAS (et vice-versa !). Outre les contenus échangés pendant ce w-e, des liens forts se sont créés entre la plupart des participants. Liens qui se matérialisent par la réalisation de projets communs en petit groupe dans le réseau des AS. Par ailleurs, l'activité sur le serveur discord des AS a considérablement augmenté post-RASAS.



Communiquer « à chaud » sur les circonstances des accidents mortels

Cette action, initiée en 2017, a abouti à [une page web publique](#), actualisée en continu avec des informations factuelles et anonymisées concernant ces accidents. Les circonstances sont renseignées au fur et à mesure que les enquêtes menées par la DTNe sont finalisées. Cette page est accessible à partir de l'espace sécurité et technique du site fédéral.

Par ailleurs, l'anonymisation suivie de publication des rapports d'enquête sur les accidents mortels en pratique loisir opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2022 s'est poursuivie en 2023 ([ici](#)).

Enquête accident mortel du 29/09

À la demande de la DTNe, cet accident a fait l'objet d'une expérimentation : confier l'enquête à un membre bénévole de la CTS. L'enquête réalisée a proposé quelques innovations dont l'intégration d'une partie « Recommandations » ciblées vers différents acteurs impliqués dans l'accident. Cette innovation a été pérennisée dans les enquêtes suivantes.

Messages de prévention

En fonction de l'actualité relative à l'accidentalité, des messages de prévention ont été diffusés aux pratiquants par l'intermédiaire de Nouv'ailes ou plus directement par SMS.

3 SMS aux pratiquants loisir (*14000 pilotes)

2 SMS aux moniteurs (*730 pilotes)

Comme chaque année, un travail de publication et d'analyse de l'accidentalité a été réalisé l'hiver 2023 et comprend des documents pour les pilotes de loisir, les biplaceurs et l'activité d'enseignement (disponible [ici](#) en parapente et [ici](#) en delta)

Conférences et réunions dédiées à la gestion des risques

5 événements publics dédiés à la sécu ont été initiés et/ou animés par des membres de la CTS en 2023. En distanciel ou présentiel. Ces événements sont co-organisés soit avec un club, un CDVL ou une ligue.

À noter la conférence en ligne organisée en partenariat avec le CNP le 6 juillet ([video là](#)) et la [conférence donnée lors de la coupe Icare](#).

Réforme de la Déclaration d'Accident (DA)

Serpent de mer qui s'est enfin concrétisé fin 2023 grâce au travail conjoint de Manu Felix-Faure, de membres de la CTS et du support informatique de Jérôme Soucany. La nouvelle DA est en ligne depuis le 1^{er} janvier 2024. Plusieurs améliorations par rapport à l'ancienne DA : (i) elle est homogène avec les DA des autres fédérations de vol libre, (ii) elle distingue clairement le retour d'expérience vers la communauté de la déclaration à l'assureur, (iii) une version anonymisée des circonstances de l'accident est publiée à chaud après validation par un modérateur, (iv) un module statistique est en cours de développement pour automatiser et améliorer le suivi des accidents.

Le baromètre

Mise en place en 2020, le "baromètre" est un questionnaire sécurité intégré à la prise de licence. Il interroge les licenciés volants sur leur pratique de l'année précédente. L'objectif est à la fois de mieux comprendre l'accidentalité et de mieux connaître la typologie de nos licenciés. Fin 2023, nous avons analysé et comparé les données concernant la pratique 2019-2020-2021-2022. Ces données nous ont permis :

- d'affiner le profil type du pilote le plus à risque d'accident grave en parapente.
- d'estimer le taux de non-déclaration des accidents corporels en pratique loisir
- d'objectiver des évolutions dans les types de pratique (augmentation du marche et vol par exemple).
- de publier une [video d'analyse/sensibilisation](#) sur l'accidentalité des moniteurs

Participation à la réflexion et à la mise en place du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

Suite à la publication du rapport « Trajectoire », la CTS a été impliquée dans la mission de « préfiguration du SGS » qui a suivie. Cette mission, close en décembre 2023, a débouché sur la création d'un petit groupe de travail chargé de la mise en place opérationnelle du SGS. La CTS, en particulier son président et Manu Félix-Faure, sont membres de ce groupe de travail.

Fonctionnement de la commission

Fonctionnement par projets menés par des groupes de travail autonomes.

7 réunions plénières en visio-conférence.

1 réunion en présentiel (17 novembre, en marge du RASAS).

1 espace partagé (ressources, suivi des projets).

1 mailing-list : 176 messages échangés en 2023.

Démission en mars de Jean-Philippe Gallat.

Accompagnement de la CTS par la DTNe assuré par Emmanuel Félix-Faure, dont je tiens à pointer ici l'engagement et l'efficacité.

Par ailleurs, plusieurs projets ont été initiés ou poursuivis en 2023 : questionnaire aux lanceurs de secours, le projets débriefeurs... Ils feront l'objet d'un CR fin 2024.

Jean Marc Galan

Président de la commission Technique et sécurité